



Cornilleau - Extension garantie transport

RÉF. 920322

Cornilleau propose une extension de garantie transport pour les tables à l'unité. Cette garantie permettra le remplacement gratuit des pièces cassées même si les réserves n'ont pas été émises lors de la livraison et ce, dans un délai de 15 jours après la livraison. Cette extension de garantie est à préciser lors du passage de la commande.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réf 920322

Transport Normal

DISPONIBLE EN

Réf

920322